

// COVID-19

DÉPOLLUTION EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

DES ÉTUDES AU SUIVI DES TRAVAUX

L'épidémie de coronavirus et les mesures de confinement ont bouleversé tous les secteurs d'activité. Notre profession a néanmoins su rapidement prendre les mesures nécessaires. Les études de pollution des sols ou encore les travaux de dépollution ont ainsi pu redémarrer rapidement, dans le respect des normes sanitaires, garantissant la protection de tous les intervenants.

Pour endiger l'épidémie de COVID-19, le confinement décrété en France le 17 mars 2020 a mis un coup d'arrêt à de nombreux secteurs d'activité.

Dans le secteur de la construction, on estime que près de 90 % des chantiers se sont arrêtés à l'annonce de la première période de confinement en mars 2020. Les activités de dépollution ont dans ce cadre été, elles aussi, stoppées net.

Avant de pouvoir envisager un redémarrage, il était indispensable de penser un dispositif adaptant les gestes barrières aux différentes interventions, en particulier le principe de distanciation.

Bénéficiant d'une certaine autonomie d'intervention, les différents acteurs de la profession se sont rapidement pliés à l'exercice.

Lorsque les clients l'acceptaient, les études et les travaux de dépollution ont ainsi pu reprendre dès le milieu du mois d'avril, en toute sécurité. Zoom sur un protocole d'intervention propre aux études SSP et sur un exemple de chantier de dépollution rapidement remis sur les rails.

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ RENFORCÉ POUR LES ÉTUDES

" Par nature réalisées en amont des projets, les études de sites et sols pollués ont lieu dans la plupart des cas sur des terrains assez isolés de toutes coactivités" explique Nicolas Fourage, directeur Business Line Sites et Sols Pollués au sein du Groupe SOCOTEC.

" Notre protocole a pu donc se concentrer sur l'application des gestes barrières entre les deux intervenants: le collaborateur qui conduit et manipule l'engin de forage et celui qui procède aux prélèvements ".

Premier point : s'assurer que les intervenants disposent bien des équipements de protection individuelle appropriés : masques, gants jetables, écrans faciaux de casques... Ils doivent également partir en mission avec toutes les fournitures nécessaires au respect des consignes sanitaires : solution hydroalcoolique, désinfectant, sacs-poubelles mais aussi un bidon d'eau individuelle pour pouvoir se laver les mains en cas d'absence de point d'eau sur le site.

C'est ensuite tout le déroulé de la mission qui a été décortiqué pour limiter au maximum les contacts entre les intervenants. Cela commence par les déplacements vers le site, avec une désignation très précise des matériels et équipements apportés par chaque collaborateur, qui arrivent naturellement séparément en attendant l'adaptation des véhicules.

Le coût de prise en compte de toutes ces mesures a été estimé à environ 200€ supplémentaires par collaborateur et par mois par la profession, mais des surcoûts de l'ordre de 100€ par jour et par intervenant ont même été constatés ponctuellement sur certains chantiers.

Une fois sur site, chaque intervenant doit réaliser sa mission en suivant des mesures de prévention précises mais également en intégrant le risque "COVID" dans son analyse préalable des risques.

L'intervenant en charge du forage est par exemple le seul à manipuler les tarières ou carottiers de forage.

Des zones de travail sont également définies pour le prélèvement et le forage. Elles sont matérialisées par des plots ou de la rubalise et réservées strictement à l'intervenant en charge de la manipulation. Une zone est commune, mais une seule personne peut y être présente à la fois.

À l'issue de l'intervention, toutes les surfaces et objets utilisés sont nettoyés et désinfectés ; aucun outil n'est utilisé en commun et tous les consommables sont emportés dans un sac fermé.

Ce protocole d'intervention a été réalisé selon les recommandations de l'OPPBTB et de la Fédération Française du Bâtiment. Il a permis de reprendre le travail dans de bonnes conditions dès le milieu du mois d'avril, avec cependant des temps d'intervention rallongés de 10 à 15 % par rapport à la normale.



Équipement individuel à disposition dans chaque véhicule

TRAVAUX DE DÉPOLLUTION : L'EXEMPLE DU CHANTIER LCS YACHTING VILLAGE SUR LE SITE DES CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT

Afin de ne pas décaler plus encore les calendriers des projets de construction, il était indispensable que les travaux de dépollution puissent également redémarrer le plus vite possible.

Certaines interventions ont ainsi pu reprendre assez rapidement, profitant là encore de l'autonomie des équipes, d'une coactivité limitée ou d'un contexte régional relativement moins impacté par les arrêts de chantiers. C'est le cas des travaux de dépollution du futur Village Yachting réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la société publique locale La Ciotat Shipyards (LCS) dans le cadre d'une délégation de Service Public de la Métropole Aix Marseille Provence.

Le chantier se déroule sur le site des Chantiers Navals de La Ciotat, leader de l'entretien, de la réparation et de la conversion de grands Yachts. Cette partie de l'opération est menée par BIOGENIE Europe et contrôlée par l'agence Environnement & Sécurité d'Aix-en-Provence de SOCOTEC, qui accompagne LCS dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur l'ensemble des problématiques de dépollution du projet (accord-cadre pour une durée de 6 ans).

Le programme du Village Yachting consiste en la construction de 20 ateliers répartis dans trois bâtiments industriels et leur insertion au cœur d'un aménagement paysager boisé, en cœur de ville et en bordure immédiate du domaine public maritime. Ils accueilleront les entreprises sous-traitantes spécialisées, afin de créer un pôle d'excellence, réunissant toutes les expertises liées à la maintenance des Yachts. Il s'étendra sur 2,5 hectares de terrain entièrement réaménagés. Du fait du long passé industriel du site, d'importants travaux de dépollution ont été mis en œuvre : traitement de deux sources de pollution concentrée en hydrocarbures et en polychlorobiphényles.

" Les travaux de dépollution ont démarré au mois de janvier de cette année ", explique Olivier Di Grazia, responsable d'activité en Sites et Sols Pollués sur la région PACA, chez SOCOTEC. " À l'annonce du confinement,



Intervenant AMO

nous avons naturellement été contraints de tout stopper. Au vu des terrassements importants sur plus de 4m de profondeur au droit d'une zone source concentrée, nous avons cependant demandé à BIOGENIE, en charge des travaux de dépollution, de réaliser en urgence une mise en sécurité du site avant arrêt du chantier. Ces travaux de mise en sécurité ont consisté à réaliser un talutage important de la fouille, un renforcement des barrières de chantier de la zone rouge (en raison des vents très soutenus dans notre région) et un bâchage conséquent des terres stockées sur les aires de tri. ". Ces adaptations ont eu ici un surcoût très limité qui a pu être pris en charge par les deux entreprises, mais cela n'a malheureusement pas été le cas sur bon nombre d'autres chantiers en France.

Par la suite, le CSPS, également référent COVID de la maîtrise d'ouvrage a mis à jour le PGC SPS en intégrant les éléments propres à la prévention contre le COVID-19 conformément au guide OPPBTP. Sur cette base, et après concertation avec notre équipe projet, BIOGENIE a mis à jour son PPSPS afin de reprendre rapidement et en toute sécurité les travaux de dépollution du site (gestion de la coactivité, adaptation de la base de vie, du matériel et des engins de chantier).

"Notre travail a été facilité par la mise en place rapide de nos protocoles d'intervention, l'autonomie, la taille réduite de notre équipe ainsi que celle de BIOGENIE, qui ne comporte que trois à quatre personnes selon les phases du chantier. La coopération avec les équipes de LCS est également très efficace, notamment avec la cheffe de projet Mme Céline Guigou côté maîtrise d'ouvrage."

Les travaux de dépollution ont ainsi redémarré dès le 22 avril, sous l'œil d'une webcam mise en place par LCS qui

Cet exemple illustre parfaitement le dynamisme qui a animé la profession partout en France durant cette période difficile.

retransmet en direct l'évolution du chantier sur internet.

Le retard du chantier a ainsi été limité et début juin les derniers camions évacuaient les derniers mètres cubes de matériaux pollués.

Nos activités ont pu redémarrer tout en garantissant la santé de nos intervenants et en contribuant à réduire la progression du virus, moyennant toutefois des impacts financiers et des réductions de cadences non négligeables.

Nicolas Fourage (SOCOTEC)